

MARYLISE LEBRANCHU
MINISTRE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

## CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ÉTAT AU BUDGET

Andre VALLINI Secretaire d'État a la Reforme territoriale

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 24 juin 2014

N°033/087

## Réforme des finances locales : le Gouvernement réunit les associations nationales d'élus

Marylise LEBRANCHU, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, Christian ECKERT, secrétaire d'Etat au Budget et André VALLINI, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale, ont réuni ce matin un groupe de travail dédié à la réforme des finances locales, composé des présidents d'associations d'élus, du président du Comité des Finances Locales et du secrétaire de la commission des finances au Sénat.

Trois sujets majeurs étaient à l'ordre du jour de cette première réunion :

- le redressement des finances publiques et la baisse de 11 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités entre 2015 et 2017 ;
- la réforme de l'architecture des concours financiers de l'Etat ;
- les suites à donner aux préconisations du récent rapport Lambert Malvy.

**Concernant le redressement des finances publiques**, qui sera à l'ordre du jour des travaux du Comité des Finances Locales au mois de juillet, les ministres ont présenté la répartition de la baisse de 11 Md€ lissée entre 2015 et 2017 (3,67 milliards d'euros par an).

Les ministres ont insisté sur la volonté du Gouvernement de **rendre cet effort soutenable**, **équitable et transparent** pour l'ensemble des collectivités, et de maintenir conjointement **l'effort indispensable en matière de solidarité financière** à l'égard de celles les plus en difficulté.

Au-delà, les ministres ont souligné la nécessité conjointe de **construire les outils structurels d'accompagnement de cet effort** : la réforme territoriale, la réforme de l'architecture des concours financiers de l'Etat et la maitrise du poids des règlementations doivent permettre de rendre le système financier et fiscal des collectivités territoriales plus efficace et plus juste.

Afin de répondre à une inquiétude légitime des collectivités sur le poids des normes qui s'appliquent à elles, les ministres ont également annoncé la mise en place d'un groupe de travail dédié à cette problématique, en lien avec Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'Etat et de la simplification. Son objectif sera d'aboutir à des mesures concrètes d'allègement de normes existantes et de maîtrise des normes nouvelles. Ces évolutions sont jugées nécessaires pour rendre soutenable la baisse des dotations pour les collectivités territoriales.

A l'issue de cette réunion, les ministres ont proposé aux élus de les retrouver fin juillet, pour échanger sur les préconisations qui auront été émises par le Comité des Finances Locales.

CONTACTS PRESSE
Cabinet de M. Lebranchu
Mathilde RENOIR
Tél: 01 43 19 23 36
Mob: 06 10 86 57 96
mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr

Cabinet de C. Eckert Anne DESCAMPS 01 53 18 45 04 anne.descamps@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet d'A. Vallini Chantal BOCKEL Tél: 01 44 38 96 39 Mob: 06 03 00 85 06 Chantal.bockel@reforme-territoriale.gouv.fr